



**HAL**  
open science

## Champ(s) de formation Arts, lettres, langues, sciences humaines

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Arts, lettres, langues, sciences humaines. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02026679

**HAL Id: hceres-02026679**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026679v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations



Rapport

Champ de formations  
Arts, lettres, langues, sciences humaines

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Georgette DAL, Eric VIAL,  
co-présidents

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport réalisé en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

## Présentation du champ

Sur les 190 mentions de l'offre d'Aix-Marseille Université (AMU), le champ *Arts, lettres, langues, sciences humaines (ALLSH)* en réunit 49, réparties en 16 licences générales, 6 licences professionnelles, 23 masters auxquels s'ajoutent quatre mentions relevant des *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*.

En arts, l'offre de licence compte trois mentions : *Arts du spectacle*, réduite à une troisième année (L3) en deux parcours (*Arts de la scène et Cinéma, audio-visuel*), *Arts plastiques* et *Musicologie*, en quatre parcours. À ces licences générales est adjointe une licence professionnelle *Métiers de la médiation* par des approches artistiques et culturelles. En master, les disciplines artistiques sont réunies en une même mention *Arts*, avec quatre spécialités auxquelles s'ajoute une spécialité dans le champ de la culture.

Le domaine littéraire est présent en licence et en master sous la forme de la mention *Lettres (parcours Lettres modernes)*, avec deux spécialités en master.

Dans le domaine linguistique, l'offre en licence consiste en les mentions *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*, proposant quatorze parcours pour autant de langues, *Langues étrangères appliquées (LEA)* en trois parcours avec neuf combinaisons de langues à partir de l'anglais, et *Sciences du langage* avec trois parcours. En master, les *Langues et cultures étrangères (LCE)* sont déclinées en six mentions, selon l'aire culturelle couverte : anglophone ; arabe, musulmane et hamito-sémitique ; asiatique ; franco-allemande ; romane ; slave. Plusieurs d'entre elles affichent en outre la spécialité transversale *Tourisme, langues et patrimoine*. S'y ajoutent des mentions *Langues étrangères appliquées, Négociation internationale et interculturelle*, chacune avec quatre parcours, et *Sciences du langage*, en trois spécialités (dont certaines sont multiparcours).

À l'intersection des domaines littéraire et linguistique se situent les mentions *Lettres, langues* de licence déclinées en neuf parcours à partir des lettres modernes et d'une langue spécifique, et, en master *Traduction* et *LCE-aire culturelle franco-allemande*.

Le domaine des sciences humaines regroupe plusieurs disciplines : les lettres classiques, parcours de la mention de licence *Lettres*, dont la préparation aux concours de l'enseignement a lieu dans le master *Histoire et humanités* ; la philosophie, mention de licence (en quatre parcours) et de master (en cinq spécialités) ; l'histoire, mention de licence avec quatre parcours, et master *Histoire et humanités* avec cinq spécialités ; la géographie et aménagement, mention de licence et mention de master *Géographie* avec deux spécialités en deuxième année de master, et *Urbanisme et aménagement* avec quatre spécialités ; l'histoire de l'art et archéologie, mention de licence avec trois parcours, mention de master *Archéologie et histoire de l'art* avec six spécialités ; la psychologie, mention de licence et de master avec, en master, huit spécialités ; les sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, mention de licence, et l'anthropologie, mention de master avec quatre spécialités ; les sciences de l'éducation, mention de licence avec deux filières, et éducation et formation, mention de master avec quatre spécialités et dix parcours ; la sociologie, mention de licence avec cinq parcours et de master avec deux spécialités ; l'ergologie avec une mention de master ; les études européennes, mention de master avec deux parcours. S'y ajoutent les LP *Coordonnateur référent en gérontologie, travailleurs sociaux et soignants signeurs* avec deux parcours, *Conduite de projets territoriaux durables, géomatique et développement durable des territoires ruraux* et *Conservation et restauration du patrimoine bâti*. Relèvent également du domaine des sciences humaines les quatre mentions de master *MEEF* : *MEEF Premier degré, MEEF Second degré, MEEF Encadrement éducatif* et *MEEF Pratiques et ingénieries de formation*.

L'ensemble des formations du champ est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) éponyme, par l'Institut Universitaire de technologie (IUT) et par l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) d'AMU, pour quelque 15 000 étudiants (13 500 à l'UFR ALLSH, 1 500 à l'ESPE, une vingtaine à l'IUT), soit environ un quart de l'effectif d'AMU.

Les formations se déroulent principalement à Aix-en-Provence (campus Aix quartier des facultés, site aixois de l'ESPE, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme) et à Marseille (site du campus Saint-Charles), notamment pour certaines formations de licence dupliquées en tout ou en partie dans les deux villes (*Lettres, LEA, LLCER, Géographie, Histoire, Philosophie*, etc.) ainsi que pour deux licences professionnelles (*Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles* et *Travailleurs sociaux et soignants signeurs*). Le site d'Arles accueille la licence professionnelle *Conservation et protection du patrimoine bâti*, celui de Digne-les-Bains (Institut universitaire de technologie, IUT) la licence professionnelle *Géomatique et développement durable des territoires ruraux*, celui de Lambesc et celui de la faculté de médecine de Marseille une partie de la licence de *Sciences de l'éducation* et le master *Éducation et formation*.

Les formations du champ prennent appui sur un grand nombre de laboratoires et de structures, souvent liés au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) : au moins treize équipes d'accueil (EA), vingt-deux unités mixtes de recherche (UMR) sous la double tutelle de l'AMU et du CNRS pour toutes sauf une, sous celle d'AMU et de l'IRD (Institut de recherche pour le développement), une unité propre de recherche (UPR) et une unité de service et de recherche (USR) du CNRS, un laboratoire d'excellence (Labex). Le champ est associé à quatre écoles doctorales, dont une hors du champ tel qu'il est défini. S'y ajoutent la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, et, dans certains cas, des laboratoires privés, comme le laboratoire d'études et de recherches sur les matériaux à Arles.

Les formations préparent aux secteurs professionnels de l'enseignement, de la formation, de la recherche, des arts, de la culture et de l'interculturalité, du livre, des langues, de la traduction, du tourisme, de la communication, du patrimoine, de l'organisation du travail et des ressources humaines, de l'administration, de la négociation, de l'urbanisme et de l'aménagement, du développement durable, à ceux liés aux métiers de consultant, de psychologue (clinicien, orientateur ou encore en entreprise), aux études et prospectives socio-économiques, au pilotage des politiques publiques, à la gestion des projets européens ou encore à la représentation de structures publiques ou privées auprès des instances européennes, en sus des métiers visés par les licences professionnelles.

## Synthèse de l'évaluation des formations du champ

À de rares exceptions près, l'organisation des 49 mentions est claire et la plupart suit les frontières des disciplines (ou des couples de disciplines comme de tradition pour les langues ou pour l'archéologie et l'histoire de l'art). On note cependant une volonté très intéressante de croiser les disciplines, avec succès, dans plusieurs mentions ou parcours de licence dans le secteur des lettres et des langues ; ainsi la mention *Lettres-langues* est organisée en neuf parcours combinant les lettres modernes et une langue, de même les parcours *Création littéraire et cinématographique* de la mention *Lettres*, et *Art et culture* de la mention *Philosophie* combinent deux disciplines. Même si des points mineurs sont à corriger, ces formations ont su trouver leur public (ou sont en passe de le trouver pour les plus récentes), et positionnent AMU comme novatrice dans ces appariements ; en sciences humaines, le cloisonnement est plus accentué, mais correspond souvent aux traditions disciplinaires et aux objectifs de formation.

Du point de vue de leur organisation, les mentions de master comportant plusieurs spécialités — la nomenclature des formations abolissant cette notion est postérieure à la période envisagée ici — n'offrent pas toujours de tronc commun ou, au moins, de jeu d'unités d'enseignement (UE) obligatoires dans une spécialité et optionnelles dans une autre. Cette absence de lien entre spécialités d'une même mention vaut tout particulièrement pour la spécialité *Rédacteur professionnel* de la mention *MEEF Pratiques et ingénierie de la formation*, isolée au sein de cette mention, et pour laquelle la mention *Lettres* constituerait un cadre beaucoup plus pertinent. On la constate aussi dans la mention *Arts*. En psychologie, les mutualisations sont réduites, de même qu'en histoire ; en archéologie et histoire de l'art, la transformation en deux mentions différentes est annoncée. De façon générale, en sciences humaines, une première année de master commune est souvent associée à des secondes années différenciées, héritage des structures antérieures au schéma Licence-Master-Doctorat (LMD). L'absence de lien est aussi constatée, parfois, entre parcours d'une même spécialité, comme dans la spécialité recherche de la mention *Lettres*, où on a du mal à voir un axe structurant dans la juxtaposition des parcours *Littérature française, Littérature générale et comparée, Linguistique française* ; dans celui de la spécialité recherche de la mention *Lettres*, le parcours *Linguistique française* pourrait rejoindre la mention *Sciences du langage*. Le constat est moins vrai en licence, sauf peut-être dans la mention *Arts du spectacle*, réduite à une 3<sup>ème</sup> année, et dont les deux parcours reposent sur un très faible tronc commun. En sciences humaines, les mentions de licence sont organisées selon une logique de spécialisation à partir d'un tronc commun, avec souvent des possibilités de panachage ou simplement de choix d'option qui peuvent sembler complexes mais offrent aux étudiants la possibilité de construire un parcours de spécialisation personnel dans un cadre global — une réflexion sur une mutualisation en licence de sciences de l'éducation est par ailleurs annoncée.

En Lettres, langues et arts, certaines formations sont très bien ancrées dans l'environnement local ou régional, au niveau de la scène culturelle et artistique riche et diversifiée de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou du tourisme et des besoins de ses professionnels et ce, dès la licence : c'est le cas, entre autres, de la licence *Lettres-langues*, ou de la mention *Musicologie*, en contact avec plusieurs centres de recherche création. On regrette toutefois vivement qu'aucun lien ne semble tissé avec le Centre de formation des musiciens intervenants (CFMI) d'AMU. Cet ancrage se retrouve en sciences humaines, en particulier en géographie, psychologie, sciences de l'éducation (liens allant de la régie des transports de Marseille à Airbus et Carrefour). Pour le positionnement dans l'environnement, d'une part la remarquable kyrielle de laboratoires de recherche fait mettre ceux-ci en avant, d'autre part les liens avec le monde socioprofessionnel sont importants ; des disciplines traditionnellement moins propices à ces liens, histoire ou anthropologie, soulignent les possibilités offertes par les archives et les musées. Les licences professionnelles sont bien entendu très concernées par les liens avec le monde socioprofessionnel mais on note des lacunes dans certaines d'entre elles.

Le pilotage des formations du champ et l'encadrement pédagogique sont globalement satisfaisants, voire remarquables, du point de vue à la fois qualitatif et organisationnel, ainsi que de celui des effectifs d'enseignants-chercheurs titulaires, à l'exception de certaines mentions qui font état d'un sous-encadrement, en particulier des licences professionnelles. Du point de vue qualitatif, l'absence de diversifications ou d'enseignants-chercheurs de disciplines attendues suscite des interrogations, dans les masters d'ergologie et d'urbanisme ou la licence professionnelle *Conduite de projets territoriaux durables*, et dans les domaines d'application des langues. De même l'absence de données sur les intervenants extérieurs professionnels interroge. Dans d'autres cas, on observe un cumul des responsabilités qui semble fort lourd pour une même personne. Enfin, le faible nombre d'heures assurées par des enseignants-chercheurs titulaires dans les deux premières années de licence est noté en histoire de l'art et archéologie — et peut-être n'est-ce pas le seul cas.

Les effectifs en licence ont connu des évolutions divergentes, reflétant en général une tendance nationale, avec une baisse parfois forte, comme en archéologie et histoire de l'art, avec une reprise en histoire ou sociologie. On observe aussi une augmentation régulière en psychologie et un doublement en sciences de l'éducation pour la formation initiale. En première année de licence *LEA*, malgré une baisse constatée, les effectifs demeurent pléthoriques (entre 800 et 900 étudiants selon les années). La sélection rend la donne différente en licence professionnelle, quoique l'évolution semble chaotique en *Conduite de projets territoriaux durables*. En master aussi, on note des baisses, parfois fortes, malgré des stabilisations, et des reprises comme en géographie ou en lettres ; ce phénomène est attribué à l'ouverture des masters *MEEF* en histoire, en sociologie et en lettres, mais on peut lui supposer d'autres causes en archéologie, anthropologie, sciences de l'éducation (formation continue), ergologie ou urbanisme. Cependant, les effectifs des masters de psychologie et d'études européennes, stables, montrent qu'il ne s'agit pas d'une fatalité. La logique qui a prévalu d'organiser les masters *LCE* par aires culturelles a également pour conséquence des effectifs extrêmement faibles dans certains d'entre eux, comme dans la spécialité *LCE : aire culturelle slave*. La mise en conformité des mentions de langues avec la nouvelle nomenclature pourra permettre de remédier à cet état de fait.

De façon plus générale, d'après les chiffres (parfois fluctuants) fournis dans le dossier champ, le champ *ALLSH* représente un quart de l'effectif étudiant d'AMU. On observe toutefois une surreprésentation du champ au niveau de la licence générale (35 % de l'effectif global : sont ici inclus dans l'effectif de licence les chiffres fournis pour la santé en DFG (Diplôme de formation générale)) et, de façon corollaire, une sous-représentation au niveau master (15 % de l'effectif étudiant, y inclus l'effectif pour la santé en DFA (Diplôme de formation approfondie)). Si, pour autant que ces 15 % incluent bien les poursuites d'études en master *MEEF* (à titre d'exemple, en 2013/2014, 385 étudiants étaient inscrits en *MEEF Second degré* relevant du champ *ALLSH* ; on ne dispose pas des effectifs de la poursuite d'études en *MEEF Premier degré*), cela signifie que l'établissement doit consolider sa volonté de proposer des insertions professionnelles diversifiées à bac+5, hors métiers de l'enseignement des premier et second degré, surtout avec une population étudiante boursière à près de 50 % qui, pour des raisons économiques, ne peut pas toujours atteindre le grade de docteur avant d'intégrer le marché du travail.

Qu'elles s'inscrivent dans les frontières historiques des disciplines ou offrent des combinaisons de disciplines moins traditionnelles, la plupart des formations du champ n'étudie pas la question de l'insertion professionnelle des étudiants, à tous les niveaux de diplomation. Ce champ est en effet riche d'au moins quatre licences professionnelles de qualité sur les six licences du champ. La licence professionnelle *Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles*, ouverte en 2015, est trop récente pour qu'un avis soit prononcé sur son insertion professionnelle, mais les licences professionnelles *Conduite de projets territoriaux durables* et *Coordinateur référent en gérontologie* posent quelques problèmes. Les mentions de licences générales offrent, pour un certain nombre d'entre elles, des ouvertures vers des secteurs professionnels bien identifiés sous forme de parcours ou d'options permettant aux étudiants d'enchaîner leurs études avec une offre de master riche. En témoigne le parcours *Métiers de l'enseignement* proposé dans plusieurs licences en deuxième et troisième années après une amorce en première année sous la forme d'une UE pro-*MEEF* permettant une poursuite dans l'une des quatre mentions du master *MEEF*. Ce parcours est proposé en mention *Musicologie* ou *Lettres*. On peut se demander pourquoi il n'est pas proposé en sciences du langage, dans la mesure où beaucoup d'étudiants ont pour projet professionnel le professorat des écoles.

On citera également ici, à titre d'exemples, les axes affaires internationales, traduction professionnelle et gestion de projets et communication de la licence *LEA*, qui permettent une poursuite d'étude en master dans les mentions *LEA* ou *Négociation internationale* (même si cette dernière mention ne recrute pas massivement parmi les titulaires d'une licence *LEA*), le parcours *Français langue étrangère*, offert en lettres et en sciences du langage ou encore la préparation aux concours de l'administration territoriale proposée sous forme de parcours en licence *Philosophie*. En arts, cette ouverture prend davantage la forme d'ateliers, mettant les étudiants en prise avec l'attenué des métiers artistiques auxquels ils sont formés. Elle peut aussi correspondre à des actions de terrain, comme dans le parcours *Action et production musicales* de la licence *Musicologie*. En ce qui concerne les mentions de master, elles visent, pour certaines, des secteurs d'activités très ciblés à sortie Bac+5 (traduction ; tourisme ; négociation ; formation ; métiers des arts ; métiers de la culture), sans compter les masters *MEEF*, qui préparent aux métiers de l'enseignement premier et second degrés. Les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche (académique et non académique), accessibles après un doctorat, sont somme toute assez peu revendiqués comme visée principale par les mentions de master, à l'exception des mentions *LCE*, des mentions *Arts, Lettres* et *Philosophie*.

Les poursuites d'études et l'insertion effective des diplômés sont difficiles à estimer compte tenu des données fournies par l'observatoire de la vie étudiante (OVE). L'impression est que les taux sont satisfaisants par rapport aux difficultés sociales, en licence comme en master. Ainsi, l'insertion professionnelle à Bac+5 est excellente pour quelques formations de master, telles les spécialités *Métiers du livre*, en lettres, *Traduction professionnelle LEA* de la mention *Traduction* : 100 % d'insertion à 11 mois en 2012/2013 et 2013/2014, les mentions *LEA, Négociation internationale et interculturelle*. On peut cependant s'interroger sur la faiblesse des inscriptions aux concours de l'éducation nationale en histoire, ainsi que, pour ce qui est de la thèse en archéologie, dans les mentions *LCE Aire culturelle anglophone* et *Aire culturelle romane*. En effet, malgré un nombre de diplômés relativement importants ou de la mention *MEEF Pratiques et ingénierie de la formation*, elle n'atteint pas 10 % des diplômés. Pour le niveau licence, on note par exemple, pour de petits chiffres, de bons résultats en licence de sciences de l'éducation, pour les reconversions professionnelles. On peut en revanche s'inquiéter pour la licence professionnelle orientée vers le secteur de la gérontologie, où, les données étant peu lisibles, l'insertion semble ne concerner que la moitié des diplômés, le tiers étant en poursuite d'études. De même, les données pour la licence professionnelle *Conduite de projets territoriaux durables* sont peu lisibles. Les bons résultats en psychologie et études européennes suggèrent un lien entre perspectives d'emploi et évolution des effectifs, comme *a contrario* les tensions en archéologie entre une formation orientée vers la thèse et des étudiants visant un emploi après le master.

Au-delà du rappel du nombre et de la qualité des laboratoires, l'accent est mis sur la recherche dès la licence avec de possibles stages (anthropologie, histoire de l'art et archéologie, sociologie, et dans les formations proposant l'UE pro-MEEF), l'assistance aux journées d'études (histoire, philosophie, etc.) et aux soutenances (sciences de l'éducation), des cours d'initiation (anthropologie, histoire, lettres, modernes et classiques, sciences de l'éducation, sociologie, etc.) de premiers mémoires et des journées d'études spécifiques (psychologie, sociologie, etc.). En master, la recherche est souvent essentielle, de l'histoire à la psychologie en passant par les langues, les lettres, la philosophie et les sciences du langage, mais forcément moins présente dans les mentions plus professionnalisantes (géographie, études européennes, ergologie, urbanisme et aménagement, etc.), comme en licence professionnelle, encore qu'on note des stages en laboratoire en géomatique et développement durable des territoires ruraux. La formation à et par la recherche est toutefois curieusement absente en première année des mentions *MEEF*, et le postulat de son incompatibilité avec la préparation aux concours peut questionner, au moins dans certaines disciplines. En licence professionnelle, la professionnalisation est centrale, de même qu'en psychologie, mais un effort remarquable est fait en anthropologie, où cela est réputé relever du défi, ou en histoire de l'art et archéologie. On peut certes relever des faiblesses, l'UE de préprofessionnalisation au niveau de l'université en deuxième année de licence est peut-être peu spécifique aux débouchés de chaque mention, les UE pro-MEEF en sociologie ou histoire semblent s'ajouter aux semestres et non y être intégrées, la professionnalisation semble moindre en master qu'en licence en sociologie, des disparités existent dans une même mention selon les parcours (masters d'histoire, de sciences de l'éducation). Néanmoins l'effort d'ensemble est évident, comme pour les stages (plus rarement les projets tuteurés, sauf en LEA), très présents bien entendu en licence professionnelle (même si en géomatique développement durable des territoires ruraux, le volume horaire est insuffisant), mais aussi dans les masters d'anthropologie, d'archéologie, d'études européennes, d'urbanisme et aménagement ou de psychologie et dans l'ensemble des masters du domaine des arts, lettres et langues. Ils sont trop souvent optionnels en licence, ce qui peut étonner en formation initiale de sciences de l'éducation comme, d'ailleurs, en master d'ergologie. Il semble par ailleurs que, du point de vue organisationnel, l'appui aux stages soit insuffisant : plusieurs mentions déplorent en effet le manque d'accompagnement au sein de l'université pour la mise en place de ces stages.

En sciences humaines, hors philosophie, la dimension internationale est curieusement réduite, malgré maints accords Erasmus : ceux-ci sont peu utilisés par les étudiants et peu tournés vers le monde méditerranéen pourtant souvent au centre des recherches (le master d'urbanisme annonce un effort dans ce sens) ni au-delà de l'Europe en anthropologie. En arts, lettres, langues et philosophie, les accords internationaux sont en revanche très forts, tout particulièrement dans le diplôme binational *LCE : aire franco-allemande*.

On notera des cours disciplinaires en langue étrangère en licence d'archéologie et histoire de l'art ou dans les masters d'archéologie et de géographie (de tels cours sont présentés comme en projet en sciences du langage). Un effort est également à souligner dans la licence professionnelle *Conservation et restauration du patrimoine bâti* alors qu'en licence professionnelle, cette dimension est souvent réputée sans objet. Les flux sont plus importants en histoire, du fait de cursus intégrés avec l'Allemagne et l'Italie, et surtout la place évidente de l'international dans le master d'études européennes.

Le recrutement est sans surprise plutôt local en licence. Le taux de bacheliers techniques ou professionnels varie selon les disciplines : généralement bas ailleurs, il a pu atteindre 20 % en arts plastiques. Le recrutement en master est lié, en sciences humaines, aux licences qui précèdent ; la remarque est moins vraie en arts, lettres, langues. Il est large, national, pour les licences professionnelles et pour les masters non liés à une licence sur place. Les passerelles existent surtout en première année de licence du fait de mutualisations entre sciences humaines mais sont peu utilisées, et disparaissent ensuite, même dans une même mention de master, sauf si l'on tient pour telles les passages en *MEEF* après une première année de master. Les dispositifs d'aide à la réussite sont en général classiques et élémentaires en première année de licence, mais on note des cours de français optionnels en anthropologie et en archéologie et histoire de l'art, l'appui sur une association étudiante en psychologie, les sciences de l'éducation mettant, elles, en avant leur très fort taux de réussite dans une licence dite suspendue (3<sup>ème</sup> année) comme gage de l'inutilité de tels dispositifs. Entre sélection initiale et petits effectifs, la question est différente en licence professionnelle, mais on note une mise à niveau palliant l'hétérogénéité des formations antérieures en *Conduite de projets territoriaux durables* et *Conservation et restauration du patrimoine bâti*. Des mises à niveau sont prévues aussi dans plusieurs masters de sciences humaines, et un atelier d'écriture dans celui d'ergologie. Les modalités d'enseignement sont en général classiques, mais toute la licence d'histoire peut être suivie à distance, de même que quelques cours en première et deuxième années de psychologie ainsi qu'en archéologie et histoire de l'art ou en sciences de l'éducation. On notera cependant les propositions de cours hybrides (à distance et sur site) en master *LCE*, et des propositions de classe inversée et de *serious games* en *LEA*. Les horaires d'une partie de la licence de sciences de l'éducation ont été longtemps adaptés aux horaires des étudiants exerçant déjà le métier d'enseignant.

Dans l'ensemble, la place du numérique est restreinte, notamment aux outils normaux de la géographie, de la sociologie et surtout de la psychologie, ainsi qu'à l'usage ordinaire de l'ENT (espace numérique de travail). En licence professionnelle, se distinguent toutefois de façon plus positive les mentions *Conservation et restauration du patrimoine bâti* et *Travailleurs sociaux et soignants signeurs* ainsi qu'en master, les mentions *Urbanisme*, *Lettres*, spécialité *Métiers du livre* et certaines spécialités de la mention *Arts* – à noter que le master *Histoire et humanités* semble réclamer en vain un appui matériel en la matière, et que le sous-équipement des bâtiments est déploré, par exemple en sociologie.

L'évaluation des étudiants est présentée de façon généralement floue, mais semble conforme aux règles, aux spécificités des disciplines et à la réalité des effectifs, et ses modalités sont bien à la disposition des étudiants. On note cependant un problème de répartition des ECTS (*European Credit Transfer System*) en troisième année d'histoire et à l'inverse, dans la même mention, des projets de renforcement de l'autoévaluation. Même là où existe un souci particulier des connaissances transversales, en licence de psychologie ou en master de géographie, le suivi de l'acquisition des compétences ne fait guère l'objet de procédures spécifiques, sauf parfois en informatique (licences de géographie et d'archéologie et histoire de l'art) ; on note cependant les passeports Europass des licences d'histoire et d'archéologie et histoire de l'art ou des licences professionnelles *Conservation et restauration du patrimoine bâti* et *Travailleurs sociaux et soignants signeurs*, un portefeuille de compétences dans certaines spécialités du master de psychologie et certains parcours du master de sciences de l'éducation, un atelier pour la formalisation des compétences dans une spécialité du master de sociologie, et surtout le travail sur les compétences en master *Études européennes*, bien au-delà de l'Europass, et en licence professionnelle *Géomatique développement durable des territoires ruraux*.

Le suivi des diplômés relève de l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) d'AMU. Il est souvent jugé très insuffisant, pointé comme inexact et incomplet (licence de sociologie, master de sciences de l'éducation, etc.). Il est souvent doublé par des enquêtes des mentions (surtout en licence professionnelle), par des contacts avec d'anciens étudiants ou les entreprises partenaires (en licence et master de sciences de l'éducation) par un annuaire en développement en master d'anthropologie, par une association pour les masters d'histoire et d'urbanisme, par un réseau via LinkedIn et Viadeo en master d'ergologie, ou par un réseau en voie de formalisation en master études européennes, etc. Les conseils de perfectionnement étaient souvent inexistant dans la période considérée, créés à son extrême fin ou simplement annoncés, parfois supposés exister ou en construction mais sans toujours de représentants étudiants comme en master de sociologie ; on note à l'inverse les conseils de perfectionnement de la licence professionnelle *Conduite de projets territoriaux durables* ainsi que des masters d'ergologie et d'études européennes, et de la moitié des spécialités du master de psychologie. L'évaluation par les étudiants, élément de l'autoévaluation, passe au mieux par des questionnaires de l'OVE ne portant que sur deux à quatre UE par année en licence, ce qui ne donne pas de vision d'ensemble, et peut susciter des tensions. La licence professionnelle *Conservation et restauration du patrimoine bâti* demande ainsi un droit de réponse... L'OVE est parfois doublé par des enquêtes internes, des contacts informels, des délégués étudiants. L'évaluation par les étudiants très développée dans le master *Études européennes* fait figure de modèle.



## Points d'attention

La mention suspendue de licence *Arts du spectacle* fait cohabiter deux parcours, dont l'un, *Arts de la scène*, se positionne davantage comme une licence professionnelle que comme une licence générale, tandis que l'autre, *Cinéma, audio-visuel*, a choisi de ne pas donner suite, sans explication, à une recommandation faite lors de la précédente évaluation par l'AERES d'un rapprochement avec la mention *Sciences, arts et techniques de l'image et du son (SATIS)* d'AMU. Le dossier fait en outre état d'une volonté d'ouverture de la mention dès la première année de licence, sans réelle argumentation. Avant de mettre en œuvre cette volonté, il conviendrait de clarifier les objectifs de chacun de ces parcours, et d'envisager toutes les hypothèses.

Dans la licence professionnelle *Conduite de projets territoriaux durables*, en sus de problème d'organisation et le non-respect de l'arrêté relatif aux licences professionnelles sur les projets tuteurés, les poursuites d'études dépassent 70 % et les 30 % de diplômés restants sont presque tous sans emploi six mois après la fin de leurs études selon une enquête nationale. On peut s'interroger sur la concordance entre les objectifs professionnels de la formation et la réalité du marché.

Dans la licence professionnelle *Coordinateur référent en gérontologie*, 49 % seulement des diplômés sont insérés professionnellement (alors qu'un quart de la promotion est en formation continue, donc une partie pourrait être en situation d'emploi), la poursuite d'études concerne une proportion importante des étudiants pour une licence professionnelle, même si les chiffres sont contradictoires. Le dossier fait par ailleurs état d'une fragilité de l'équipe pédagogique et d'une instabilité du pilotage.

Dans le master *Ergologie*, l'équipe pédagogique (avec deux titulaires seulement) est fragilisée par des départs avec un remplacement incertain. La reconnaissance dans le monde socio-économique est faible, ce qui nuit à l'insertion des étudiants comme l'indique avec lucidité le dossier de présentation. Les effectifs sont faibles et en déclin.

## Avis sur la cohérence globale du champ

Le champ très étendu *Arts, lettres, langues et sciences humaines* d'AMU occupe dans son établissement la place normale des disciplines qui le composent, et s'appuie sur une importante gamme de laboratoires, souvent des UMR. Il assure des formations généralistes de proximité en licence, facilitant l'accès aux études universitaires dans une région très peuplée. Que ce soit en sciences humaines ou en arts, lettres, langues, il s'est doté de filières directement professionnalisantes, licences professionnelles ou masters, ancrées dans l'environnement socioprofessionnel, avec un effort de recherche de débouchés, y compris et en particulier là où on ne l'attendrait pas forcément, comme en anthropologie. En parallèle, l'importance de l'environnement recherche favorise la formation à et par celle-ci, et assure une grande visibilité qui en fait un élément fort d'une stratégie internationale, même si, trop souvent, les étudiants ne participent pas aux échanges proposés, et si, en sciences humaines, on peut noter un hiatus entre des champs d'études souvent méditerranéens et des accords européens plutôt septentrionaux.

La définition du champ en donne la cohérence, d'autant que l'on n'y repère pas de mention pouvant sembler étrangère, ni même se situant à sa frontière avec un autre champ. Sa très grande extension n'en est pas la seule explication, et on peut sans doute regretter, dans certains cas, un fort cloisonnement interne. Ont ainsi été notées dans plusieurs formations les absences de communication entre les équipes pédagogiques, dans les cas entre autres des licence et master de géographie avec la licence professionnelle *Géomatique développement durable des territoires ruraux*, la très faible participation d'enseignants relevant de la géographie et de l'aménagement dans la licence professionnelle *Conduite de projets territoriaux durables*, ou relevant de la géographie et de la sociologie dans le master d'urbanisme, la faiblesse ou l'absence de flux étudiant de la licence de psychologie vers la licence professionnelle *Coordinateur référent en gérontologie*, comme de la licence de géographie vers de nouveau la licence professionnelle *Géomatique développement durable des territoires ruraux* ; ces exemples laissent penser à de simples juxtapositions sans articulations ni contacts entre des formations qui gagneraient à être en résonance. Ajouté au peu d'enthousiasme, parfois peut-être légitime, manifesté dans certaines formations, en particulier relevant des sciences humaines, pour les aides à la réussite, le numérique, l'évaluation des compétences, le suivi des diplômés ou les conseils de perfectionnement, cela peut donner l'impression d'une relative inertie, rendue possible par un capital de réputation et d'excellence en particulier en matière de recherche, mais qui risque à terme de faire s'écorner ce capital.

### Recommandations :

- L'effort annoncé ou déjà effectif, dans certaines mentions, en matière d'aide à la réussite, de numérique, d'évaluation des compétences, de suivi des diplômés, d'échanges internationaux, de conseils de perfectionnement, ..., mérite d'être salué, en espérant qu'il sera amplifié et que les modèles de bonnes pratiques feront tache d'huile. L'appui aux stages mériterait d'être repensé au sein d'AMU.
- Par ailleurs, l'étendue du champ et la richesse des recherches menées dans les laboratoires qui lui correspondent devraient encourager soit des rapprochements entre formations et entre équipes, soit la mise en évidence de ceux qui existent déjà sans être mentionnés dans les présentations des mentions. L'organisation de certaines mentions gagnerait à être repensée, soit de façon interne (ne serait-ce que pour se mettre en conformité avec la nouvelle nomenclature ministérielle), soit entre mentions afin de donner davantage de cohérence et de lisibilité à l'offre du champ.
- En matière de flux entrant trop important ou de prérequis non satisfaits en première année de licence, l'établissement pourrait se saisir des possibilités offertes par l'outil APB (admission post-bac), en usant de la possibilité de limiter les capacités d'accueil, et en les assortissant, dans des cas précis, d'un dépôt de dossier permettant de vérifier les prérequis. Il pourrait pareillement s'assurer que les conditions d'étude soient réunies dans les formations qui requièrent des locaux, matériel ou logiciels spécifiques.

# Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**

HCERES

Directeur du Département d'Évaluation des  
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation  
des experts HCERES sur les formations  
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS  
Tél : 04 42 17 27 31  
[nathalie.almeras@univ-amu.fr](mailto:nathalie.almeras@univ-amu.fr)

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

  
**Yvon Berland**



# **Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)**

Champ de formations

---

**N° du rapport HCERES :  
C2018-EV-0134009M-DEF-FO180015109-  
020417-R / 419811**

**Intitulé du champ de formations :  
Arts, lettres, langues, sciences humaines**

**Avril 2017**

## Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Synthèse de l'évaluation des formations du champ	
<b>Objectif</b>	Le rapport suppose un « cloisonnement » disciplinaire en Sciences Humaines et Sociales sans prendre en compte la mention de licence <i>Sciences et Humanités</i> , formation transdisciplinaire et intersectorielle, « distinguée par l'Académie d'Excellence de l'IDEX » (bilan, p. 3) qui réunit les départements de SHS et les associe aux Lettres mais aussi aux Sciences.
<b>Organisation</b>	Le rapport « regrette vivement qu'aucun lien ne semble tissé avec le Centre de formation des musiciens intervenants (CFMI) d'AMU ». Des relations avec le CFMI existaient de 2005 à 2008, puis cet institut a réorienté sa stratégie et a été installé dans les locaux de l'ESPE. D'un autre côté s'est développé un partenariat entre le département de musicologie et l'Institut d'Enseignement Supérieur de la Musique Europe et Méditerranée (IESMEM), le DNSPM étant un cursus articulé avec la licence de musicologie d'AMU.
<b>Equipe pédagogique</b>	Le rapport mentionne une « absence de diversifications ou d'enseignants-chercheurs de disciplines attendues (...) dans les domaines d'application des langues ». Rappelons que le département des langues étrangères appliquées (LEA) réunit les enseignants chercheurs des sections 01 (droit privé et sciences criminelles), 02 (droit public), 05 (sciences économiques), 06 (sciences de gestion), ainsi que les PRAG, PRCE et PAST qui enseignent ces disciplines. Ces enseignants sont amenés à intervenir non seulement dans les diplômes LEA mais encore dans les enseignements d'application des langues, notamment en Tourisme, langues, patrimoine. Le département LEA leur garantit l'insertion dans une équipe pluridisciplinaire stable. Par ailleurs, les enseignants-chercheurs des disciplines de sciences humaines et sociales sont partie prenante des formations en application des langues, Quant aux intervenants extérieurs professionnels, les données les concernant sont mentionnées dans les bilans par formation.
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>	Le rapport invite à la généralisation de parcours orientant les étudiants vers les mentions de master MEEF. Cette orientation est retenue dans le projet d'accréditation, qui comporte notamment des options « professorat des écoles » destinées à mieux préparer les étudiants qui se destinent à la mention 1 de l'ESPE.
<b>Place des projets et des stages</b>	Le rapport mentionne « que, du point de vue organisationnel, l'appui aux stages soit insuffisant : plusieurs mentions déplorent en effet le manque d'accompagnement au sein de l'université pour la mise en place de ces stages ». Ce problème a été traité et sera résolu grâce à l'arrivée en septembre 2017 d'un IGE. Ce poste, créé par le MENESR dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt portant sur l'insertion professionnelle en SHS, viendra en appui à l'ensemble des équipes pédagogiques de l'UFR ALLSH. Le projet déposé et retenu place les stages au cœur du dispositif, depuis la recherche de stages jusqu'à son évaluation et valorisation, en passant par l'élaboration concertée entre l'entreprise et l'université des activités du stagiaire. Le dispositif mobilise les ressources informatiques développées dans le cadre du Schéma Directeur du Numérique d'AMU (plateforme de services IPro, tchats on line, e-portfolio, etc).

<p><b>Place de l'international</b></p>	<p>Le déséquilibre souligné entre des mobilités qui s'effectuent majoritairement dans un cadre européen et des orientations de recherche méditerranéennes doit se lire dans le contexte des financements majoritaires Erasmus+, toutefois les possibilités d'appui à des mobilités hors Europe dans le cadre du programme MIC (Mobilités Internationales de Crédits) a donné lieu à plusieurs partenariats ou projets de partenariats qui concernent notamment les SHS : Géographie avec l'Université Mohamed VI au Maroc qui inclut également un diplôme en partenariat international (DPI) ; Histoire avec l'Université La Manouba en Tunisie ; Sociologie avec l'université Cheikh Anta Diop au Sénégal dont l'un des objectifs est la mise en place d'une plateforme multi-site d'enseignement en ligne ; histoire de l'art avec l'université d'Erevan en Arménie. Par ailleurs, la signature de ces dernières semaines d'un accord pour la création du Campus Transnational Nord Méditerranéen liant Aix-Marseille Université à l'Université Autonome de Madrid, l'Université de Barcelone et l'Université de Rome – La Sapienza, permet de relancer des projets de cursus intégrés méditerranéens dans un cadre favorable.</p> <p>Soulignons également les dispositifs mis en œuvre pour renforcer les compétences linguistiques de nos étudiants en SHS, préalable au départ en mobilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'ouverture d'un Centre de Formation et d'Auto-formation en Langues (CFAL) à partir de janvier 2018, dont l'une des missions principales sera d'aider les étudiants à acquérir les compétences linguistiques nécessaires à la réalisation d'une mobilité internationale (les étudiants qui nous arrivent n'ont pas tous acquis un niveau B2 en langue étrangère). Le CFAL est prévu en soutien et en complément de l'offre LANSAD ;</li> <li>- la généralisation des enseignements disciplinaires en langue étrangère dans les nouvelles maquettes (à cet égard, la stratégie du département d'Histoire est exemplaire) ;</li> <li>- une visibilité accrue pour la mobilité internationale, vivement encouragée, dans les nouvelles maquettes.</li> </ul>
<p><b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b></p>	<p>Six licences générales sont entièrement proposées à distance (LLCER allemand, anglais, italien ainsi qu'histoire, lettres, philosophie). La première et la deuxième année de licence psychologie et la première année de LLCER portugais sont également entièrement accessibles à distance. Une licence professionnelle, MMAC (Métiers de la Médiation par des approches Artistiques et Culturelles) est entièrement proposée à distance. C'est aussi le cas de cinq formations de master (Aire culturelle du monde anglophone, Education et formation, MASNI, FLES et sciences du langage spécialité coopération linguistique et éducative).</p> <p>En ce qui concerne le numérique, l'ensemble des UE bénéficie d'un espace de cours dédié sur la plateforme pédagogique (Moodle nommée dans AMU Amétice), qu'au moins la moitié des enseignants utilise pour offrir des enseignements selon le modèle du "présentiel enrichi" par la mise à disposition de supports de cours, de ressources ou encore des forums. Chaque année, la plateforme pédagogique est actualisée pour l'ensemble des espaces de cours, ce qui garantit une mise à jour annuelle des contenus de cours. L'usage du numérique devient ainsi courant, ce qui peut expliquer que peu de référence y soit fait dans les rapports. On peut noter à l'intérieur des espaces de cours sur Amétice, en formation à distance, mais aussi en formation présentielle enrichie, une diversification des dispositifs numériques (visioconférence, exercices, cours sonorisés, portfolio de compétences numérique pour le suivi de stages...).</p> <p>Il faut d'autre part souligner que l'UFR ALLSH s'installe sur un campus totalement rénové, propice à la création de nouvelles infrastructures. Ainsi, l'espace PEPIM - ALLSH (Partage d'Expérimentations Pédagogiques Innovantes et Modulaires) a été aménagé pour développer des projets intersectoriels et interdisciplinaires.</p>

<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>	<p>La prochaine offre de formation en ALLSH a été conçue en s'appuyant sur l'approche programme et l'approche par compétences, ce qui permet de répondre à la remarque selon laquelle il y aurait « peu d'enthousiasme, parfois peut-être légitime, manifesté dans certaines formations (...) pour l'évaluation des compétences ». Il faut par ailleurs noter que de nombreux diplômés sont d'ores et déjà inscrits au RNCP.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>	<p>La licence de sociologie, comme le master Education et formation, loin de remettre en cause l'appui de l'OVE pour le suivi des diplômés, projettent de renforcer leur collaboration avec ce service commun d'établissement (cf. correction d'erreurs factuelles). L'Observatoire de la Vie étudiante (OVE) d'AMU met en œuvre opérationnellement les enquêtes d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Ces enquêtes annuelles comportent deux volets : l'évaluation de la formation, qui repose sur un questionnaire commun aux formations de l'établissement avec des nuances mineures propres à chaque composante, d'une part, et les questionnaires par unité d'enseignement, d'autre part. Les équipes pédagogiques reçoivent les résultats des enquêtes formation qui constituent une aide au pilotage à l'échelle de la mention, mais aussi des composantes, alors que les résultats des enquêtes par UE sont protégés par la confidentialité et ne parviennent qu'aux enseignants concernés. Le dispositif peut ainsi garantir à la fois des éléments d'ensemble et éviter des tensions.</p>
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'auto-évaluation</b>	<p>Le rapport mentionne le « peu d'enthousiasme, parfois peut-être légitime, manifesté dans certaines formations (...) pour les conseils de perfectionnement ». Présents dans de nombreuses formations, ces conseils ont vocation à se développer grâce à l'arrivée, en septembre 2017, d'un IGE chargé de la formation continue et des relations avec le monde socio-économique. Ce poste a été créé pour développer des synergies avec le partenariat extérieur, dont notamment la participation aux conseils de perfectionnement.</p>

## Points d'attention

<b>Points d'attention</b>	<p>Le rapprochement de la filière cinéma en ALLSH et du SATIS en Sciences s'est opéré, adossé à une nouvelle structure de recherche PRISM (Perception, Représentations, Image, Son, Musique) réunissant des enseignants chercheurs des deux secteurs.</p>
---------------------------	---

## Avis sur la cohérence globale du champ

<b>Avis</b>	<p>Le rapport souligne l'appui sur « une importante gamme de laboratoires, (...) qui favorise la formation à et par (la recherche), (...) et assure une grande visibilité qui en fait un élément fort d'une stratégie internationale, même si trop souvent les étudiants ne participent pas aux échanges proposés ». Aux réponses et corrections apportées, concernant le volet international, il faut ajouter que l'articulation formation-recherche et l'implication des étudiants à ces deux activités est soutenue par le financement de l'UFR ALLSH à des projets étudiants.</p> <p>Le rapport mentionne aussi, « dans certains cas, un fort cloisonnement interne ». Il faut rappeler que l'offre de formation évaluée a été construite avant la fusion de six UFR. Le prochain contrat a été préparé au sein de l'UFR ALLSH unique, dont les équipes relevant de différents domaines ont appris à se connaître pour co-construire une offre de formation mieux coordonnée et davantage interdisciplinaire.</p>
-------------	---



## Recommandations

Le rapport salue les efforts dans certaines mentions sur différentes rubriques et mentionne que « l'appui aux stages mériterait d'être repensé au sein d'AMU ». Comme indiqué plus haut, l'UFR ALLSH se dote dès la rentrée 2017 de deux postes d'IGE, pour l'insertion professionnelle et pour les relations avec le monde socio-économique. Cela permet de répondre à bon nombre de remarques concernant les compétences acquises par les étudiants, les stages, les conseils de perfectionnement.

Les recherches, dont l'étendue et la richesse sont soulignées dans le rapport, sont également de plus en plus interdisciplinaires avec l'installation des laboratoires dans un même bâtiment, la Maison de la Recherche ALLSH et la jeune Fédération de recherche CRISIS (Cultures, Représentations, Identités, Santé et Interactions Sociales). Ce « travailler ensemble » pour la recherche participe au rapprochement des formations et des équipes, composées des mêmes enseignants chercheurs.

La problématique des flux fait l'objet d'une réflexion d'ensemble car à côté de filières pléthoriques (psychologie, traitée en lien avec l'AEPU au niveau national), se pose la question de filières « pénuriques » pour lesquelles doivent être mises en place des actions d'information et des dispositifs à l'intention de différents publics, formation à distance, formation tout au long de la vie, (problématique des disciplines rares traitée au niveau national avec la CDUL).